



Une vision 2033 pour une nouvelle ère de protection des forêts tropicales

ACTION LOCALE, CHANGEMENT SYSTÉMIQUE



01

Fondements de notre vision

1.1 NOTRE MISSION

La mission de Rainforest Foundation UK (RFUK) est de soutenir les peuples autochtones et autres communautés de la forêt tropicale à travers le monde dans leurs efforts pour protéger leur environnement et exercer leurs droits à la terre, à la vie et aux moyens de subsistance.

1.2 NOTRE VISION À L'HORIZON 2033

RFUK imagine un monde où les communautés forestières vivent en sécurité et durablement sur leurs terres, et où une répartition plus équitable du pouvoir, des ressources et des modes de consommation favorise la protection des forêts tropicales ainsi qu'une plus grande justice sociale et climatique.

Nous atteindrons cet objectif **au niveau local** en aidant les communautés forestières à obtenir des droits fonciers, à s'opposer aux industries destructrices, à gérer leurs forêts et à protéger leur environnement. Nous agirons **aux niveaux national et mondial** en favorisant l'émergence d'une société civile et d'un mouvement autochtone renforcés et dotés d'un vrai pouvoir d'action. Nous catalyserons un changement systémique en développant leurs capacités, en facilitant l'accès aux technologies et en consolidant des partenariats stratégiques durables.

1.3 NOTRE THÉORIE DU CHANGEMENT

Notre conviction profonde – étayée par des preuves de plus en plus nombreuses – est que le moyen le plus efficace et le plus juste de protéger les forêts tropicales consiste à confier leur gestion aux Peuples Autochtones et aux communautés locales.

Pour y parvenir, nous nous concentrons sur la création d'un contexte favorable. Nous œuvrons au **renforcement des cadres juridiques, des politiques et des institutions** à tous les niveaux afin de garantir les droits fonciers et les droits humains des communautés forestières. Cependant, la reconnaissance juridique seule ne suffit pas ; **un suivi efficace, l'application des lois, la transparence et l'accès à la justice** sont essentiels.

Nous plaidons pour une transformation des systèmes économiques mondiaux, en rompant avec les industries extractives nuisibles et les fausses solutions qui aggravent la crise écologique et les injustices sociales, pour nous orienter **vers une économie verte** garantissant aux communautés un accès équitable aux marchés et aux financements.

Notre approche consiste à **donner à la société civile et aux mouvements autochtones les moyens d'influer** sur les processus décisionnels, de promouvoir l'équité et d'exiger des comptes aux gouvernements et aux entreprises.

Les communautés doivent piloter leur propre développement, avec le soutien de structures de gouvernance inclusives et de capacités garantissant une gestion participative et transparente de leurs territoires, en accordant une attention particulière aux Peuples Autochtones, aux femmes et aux autres groupes marginalisés.

Dans tous les domaines, nous appelons à un **financement plus direct et à un soutien politique renforcé** pour les communautés forestières et la société civile locale.





02

Notre plan d'action pour la protection des forêts

RFUK va catalyser une nouvelle ère de protection et de gestion des forêts fondée sur les droits, en se concentrant sur trois axes interdépendants : (i) renforcer les droits fonciers et les moyens de subsistance durables des communautés forestières, socle d'une gouvernance et d'un développement autodéterminés ; (ii) aider les communautés à faire face aux menaces sur leurs forêts et à s'attaquer aux causes structurelles de la déforestation par des campagnes basées sur la recherche ; (iii) créer des partenariats stratégiques, développer les compétences et mobiliser des mouvements pour un impact à grande échelle.



Une société civile et un mouvement autochtone renforcés

Un contexte politique, technologique et commercial favorable

Une gouvernance communautaire forte (y compris la participation des Peuples Autochtones, des femmes et des jeunes)

Un financement plus direct pour les organisations autochtones, communautaires et locales



2.1 Terres et Moyens de subsistance

PROTÉGER LES TERRES, SOUTENIR LES VIES

Rainforest Foundation UK est convaincu que renforcer les droits fonciers et l'autodétermination des Peuples Autochtones et communautés locales est le moyen le plus juste et efficace de protéger les forêts et les moyens de subsistance. Pour s'assurer qu'un plus grand nombre de terres soit sous leur contrôle et gestion effective, nous cherchons à :

2.1.1 Promouvoir des lois et politiques favorables aux droits communautaires sur les terres et ressources

- Renforcer les capacités locales pour influencer les lois, politiques et institutions qui reconnaissent et renforcent le contrôle communautaire sur les terres et forêts.
- Accroître la participation des communautés et de la société civile aux réformes de gouvernance foncière et forestière, ainsi qu'aux négociations internationales sur le climat et la biodiversité.

2.1.2 Mettre les communautés sur la carte

- Fournir des outils et méthodes de cartographie permettant aux communautés de démontrer elles-mêmes leur occupation et usage des forêts.
- Soutenir une augmentation significative des terres forestières sous le contrôle formel des Peuples Autochtones et des communautés locales.

- Planification participative de l'utilisation du territoire pour soutenir les objectifs de développement et de conservation communautaires, tout en les intégrant aux processus plus larges de planification et réforme foncières.

2.1.3 Soutenir des économies rurales dynamiques et autonomes

- Apporter un soutien technique aux entreprises communautaires et favoriser des partenariats stratégiques avec des acteurs privés responsables.
- Faciliter la création et le renforcement de coopératives communautaires pour mutualiser les ressources, accroître le pouvoir de négociation et améliorer l'accès aux marchés, au-delà de projets pilotes isolés.
- Expérimenter des modèles de gestion communautaire, y compris pour les paiements pour services environnementaux (PSE), tout en plaidant pour des sources de financement plus durables et non-basées sur le marché.



2.2 Forêts & Droits

SIGNALER LES MENACES, DÉFENDRE LES DROITS

Promouvoir les droits aux terres et aux ressources des communautés forestières ne suffit pas si on ne s'attaque pas aux menaces posées par les industries extractives et l'exploitation forestière illégale, à l'impunité généralisée qui les favorise, au rétrécissement de l'espace civique et aux risques croissants auxquels sont exposé-e-s les défenseur-e-s de l'environnement et des droits humains (DEDH). Pour atténuer les menaces pesant sur les forêts et les droits, nous devons :

2.2.1 Étendre le suivi communautaire des forêts, des territoires et des droits

- Accroître l'accès à des outils et méthodes de suivi communautaire en temps réel afin de renforcer la défense des forêts et des territoires, en favorisant une autonomie locale toujours plus grande et un contrôle accru des données par les communautés.
- Permettre l'analyse locale des données de télédétection sur la déforestation afin de mieux cibler les interventions et de soutenir les activités de vérification sur le terrain.

2.2.2 Renforcer la gouvernance forestière, l'État de droit et l'ouverture de l'espace civique

- Travailler avec les autorités publiques et les observateurs forestiers indépendants mandatés afin d'améliorer l'application de la loi et de promouvoir une gouvernance forestière transparente et responsable.
- Renforcer les capacités juridiques pour soutenir les campagnes de plaidoyer et actions en justice menées par les communautés, notamment à travers le déploiement du modèle de parajuristes communautaires.

- Accroître le soutien aux communautés et aux autres DEDH, afin qu'ils et elles puissent agir en toute sécurité et bénéficier d'un accès effectif à la justice.

2.2.3 Recherches et campagnes ciblées visant à changer les règles du jeu

- Soutenir des actions communautaires et campagnes médiatiques en faveur d'un changement systémique, en utilisant des données générées localement, comblant ainsi le fossé entre les communautés forestières isolées et les processus décisionnels nationaux et internationaux.
- Mener des recherches et des campagnes sur les causes structurelles de la déforestation, sur les fausses solutions qui compromettent les droits des communautés ou déplacent la destruction environnementale ailleurs, et plaider pour un financement et un soutien plus direct aux défenseur-e-s de première ligne.
- Renforcer les capacités locales afin de promouvoir des lois, politiques et institutions qui protègent les forêts et les droits des communautés, de valoriser le suivi communautaire comme solution climatique, et de faciliter la participation des premiers concernés aux négociations internationales sur le climat et la biodiversité.

2.3 Partenariats pour le Changement

PERMETTRE UN IMPACT À GRANDE ÉCHELLE

Pour obtenir des avancées durables en matière de sécurité foncière, de moyens de subsistance locaux et de protection des forêts, notre approche s'articule autour de quatre axes complémentaires et interdépendants : le renforcement des partenariats, l'accompagnement de nos partenaires, le développement et le partage des compétences, ainsi que le soutien aux dynamiques collectives et aux mouvements d'action. Ensemble, ces leviers sont essentiels pour faire progresser une protection des forêts fondée sur les droits, au rythme et à l'échelle qu'imposent les crises du climat et de la biodiversité.

2.3.1 Des partenaires locaux de plus en plus résilients

Nous renforcerons les capacités organisationnelles de nos partenaires clés pour leur permettre de concevoir et mettre en œuvre des programmes de plus grande envergure et d'interagir avec assurance avec les bailleurs institutionnels.

2.3.2 Un réseau élargi

Aux côtés de nos partenaires principaux, nous élargirons et diversifierons notre réseau en soutenant une nouvelle génération de leaders autochtones et issus de la société civile, notamment des organisations de femmes, de défense des droits humains et d'autonomisation économique.

2.3.3 Pôles de connaissances et de compétences

Nous impulserons un changement qui dépasse le cadre immédiat de nos projets en renforçant et en démultipliant les capacités par l'apprentissage entre pairs dans des domaines stratégiques essentiels à notre vision, tels que la cartographie communautaire et l'autonomisation juridique. Ces pôles seront complétés par une diffusion large et accessible d'outils et d'approches éprouvées, afin d'en favoriser l'adoption à grande échelle et d'en maximiser l'impact.

2.3.4 Renforcement des mouvements d'action

Nous ferons progresser la redevabilité dans la gouvernance forestière en amplifiant la voix des communautés forestières et des organisations de base dans les processus décisionnels. Nous encouragerons une collaboration et une solidarité renforcées entre ces acteurs, la société civile nationale et les organisations internationales, pour s'assurer que les campagnes soient ancrées dans les réalités locales et contribuent à des changements systémiques durables.



Technologie

RFUK considère la technologie comme un levier important permettant aux communautés forestières de cartographier, surveiller et protéger leurs forêts, rééquilibrer les rapports de pouvoir et demander des comptes aux décideurs.

Développées avec nos partenaires locaux et les communautés elles-mêmes, nos solutions technologiques renforcent la transparence dans la gouvernance forestière et favorisent la souveraineté des données, en veillant à ce que les communautés décident elles-mêmes quelles informations sont collectées, comment elles sont utilisées et quand elles sont partagées.

Notre vision est de doter les communautés d'outils technologiques adaptés pour leur permettre de :

- Se rendre visibles en produisant une image claire de l'utilisation et de la propriété des terres communautaires, en documentant les usages coutumiers et en soutenant les revendications foncières.
- Signaler rapidement les atteintes aux forêts et aux droits humains, même dans les zones isolées où la connectivité est limitée.
- Collecter des preuves et assurer le suivi des dossiers de bout en bout pour soutenir l'application de la loi et les actions de plaidoyer.
- Renforcer la surveillance communautaire des territoires grâce à un accès direct aux données satellitaires.
- S'approprier une représentation numérique de leurs territoires, de leur culture, de leurs ressources et des enjeux auxquels elles sont confrontées.
- Suivre les impacts de nos programmes afin d'apprendre et d'améliorer continuellement notre action.



03

Un rôle en évolution dans un contexte en mutation

Dans le cadre de l'engagement de RFUK en faveur de la durabilité à long terme, notre rôle s'adaptera progressivement aux besoins de nos partenaires au fil de la mise en œuvre de cette vision, à mesure qu'ils gagneront en autonomie et renforceront leurs capacités. À l'avenir, nous concentrerons davantage nos efforts sur l'appui aux organisations émergentes, le développement de solutions technologiques, ainsi que sur la promotion de l'apprentissage, de la collaboration et de campagnes conjointes entre les bassins forestiers tropicaux et entre les partenaires du Sud et du Nord.

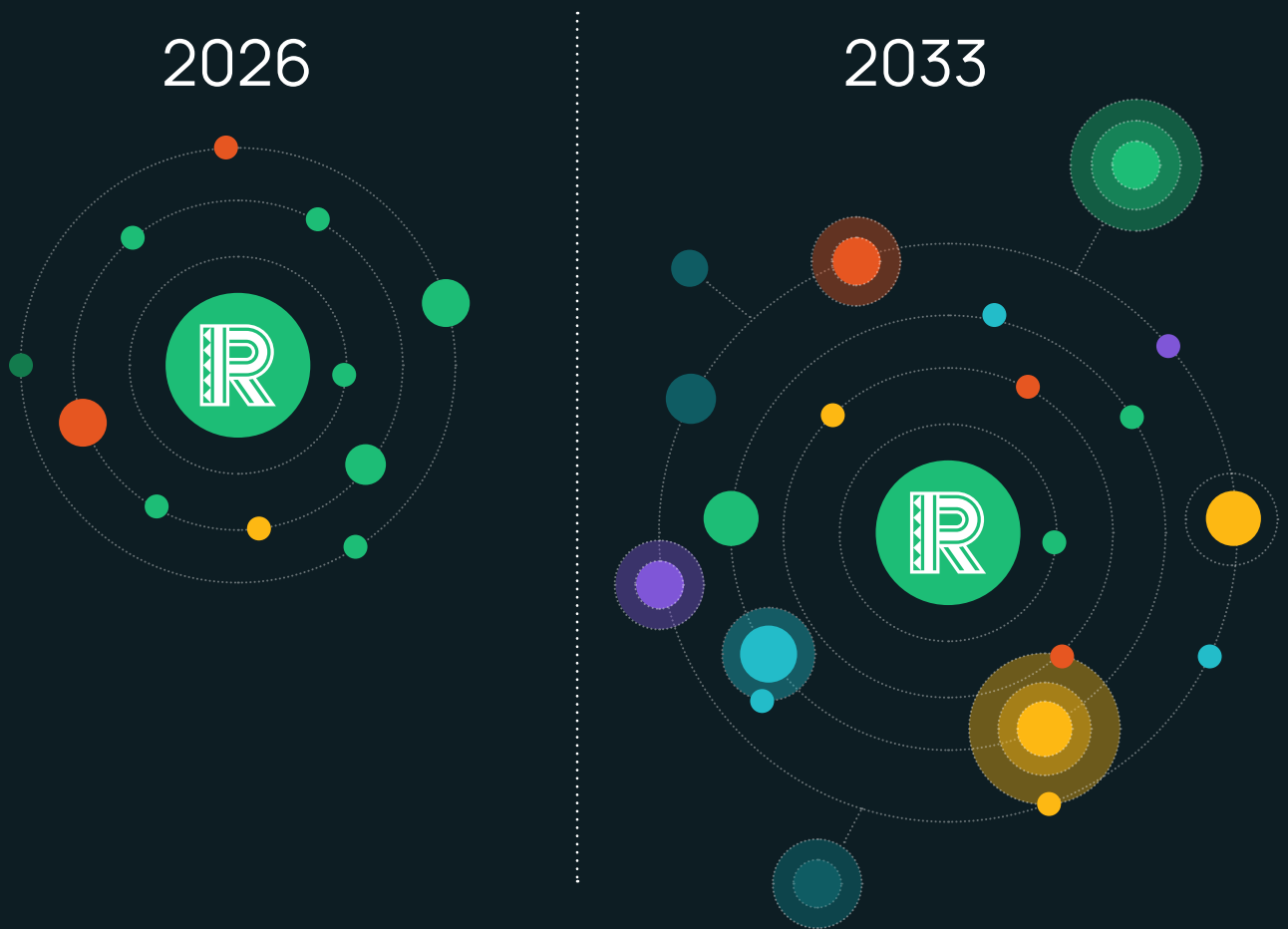


Illustration de la taille, de la croissance, du type et du nombre de partenaires de la société civile et autochtones par rapport à RFUK

NOS PRINCIPES ET APPROCHE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DE GENRE

À RFUK, la promotion des droits fonciers collectifs est au cœur de notre mission depuis notre création. Nous approfondissons aujourd'hui notre approche du genre et renforçons notre engagement en faveur des droits des femmes. Il s'agit d'un impératif moral : les menaces qui pèsent sur les forêts tropicales ont des effets différenciés selon le genre – des violences basées sur le genre associées aux industries extractives et aux modèles de conservation dits « forteresse », aux atteintes aux droits fonciers et aux moyens de subsistance des femmes. Au-delà de cette exigence éthique, l'égalité de genre est également une condition de réussite de notre action. La participation pleine et effective des femmes, ainsi que la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs rôles, sont essentielles à la gestion durable des forêts, au renforcement de l'éducation et à l'édification d'une société civile forte.

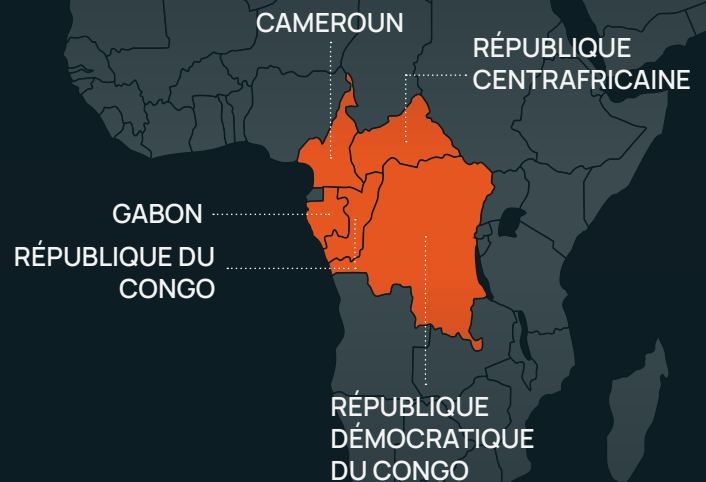
Notre engagement en faveur de l'égalité de genre :

- **Collaborer et co-construire** : Travailler avec des organisations de femmes, des groupes communautaires et des expert·e·s afin d'identifier des axes d'apprentissage, de documenter les besoins spécifiques des femmes et de développer des approches ciblées.
- **Autonomiser et plaider** : Mener des actions qui font progresser les droits et le développement des femmes, soutenir des femmes leaders, et promouvoir leur participation aux instances nationales et internationales.
- **Renforcer les partenariats** : Établir des alliances durables avec des organisations dirigées par des femmes, en élargissant les réseaux qui favorisent la solidarité et l'influence collective.
- **Mesurer et influencer** : Définir des objectifs et des indicateurs de genre dans nos processus de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA), recueillir des données sur les droits fonciers, les ressources et les impacts différenciés selon le genre, et contribuer aux débats mondiaux sur le genre et la justice climatique.

04

Notre ancrage géographique

PÉROU



Nous approfondirons notre engagement dans les bassins du Congo et de l'Amazonie, des régions où notre histoire, notre expertise et nos réseaux nous permettent d'impulser un changement durable.

Au niveau local, nous concentrerons nos efforts sur des zones prioritaires soumises à de fortes pressions de déforestation, là où une conservation fondée sur les droits peut réellement progresser, en développant les capacités là où elles sont le plus nécessaires.

À l'échelle mondiale, nous travaillerons avec nos partenaires locaux et alliés pour contribuer aux débats sur le climat et la biodiversité, partagerons nos outils et approches avec celles et ceux qui partagent notre vision, et renforcerons le plaidoyer ainsi que l'apprentissage collectif grâce à une coopération approfondie avec les Rainforest Foundations de Norvège et des États-Unis au sein de notre réseau couvrant les forêts tropicales.

05

Notre histoire et impact

Depuis 1989, le réseau Rainforest Foundation a soutenu les Peuples Autochtones et les communautés locales dans la sécurisation de plus de 326 000 km² de terres. Aujourd'hui, nous appuyons la protection active d'environ 930 000 km², soit une superficie équivalente à celle de la France et de l'Italie réunies.

2002

La RDC décrète un moratoire national sur l'attribution de nouvelles concessions forestières, maintenant des dizaines de millions d'hectares de forêt hors de l'exploitation industrielle du bois

2009

La République centrafricaine devient le premier pays africain à ratifier la Convention n° 169 de l'OIT relative aux droits des Peuples Autochtones

2011

La République du Congo adopte une loi sur les Peuples Autochtones, la première du genre en Afrique

2015

L'initiative MappingForRights de RFUK reçoit le prix *Momentum for Change* de la CCNUCC pour son action climatique innovante et reproductible à grande échelle

2016

La RDC adopte un cadre juridique pour les forêts communautaires, permettant à des centaines de communautés d'obtenir des droits légaux sur leurs forêts ancestrales couvrant des millions d'hectares

2020

Les bailleurs internationaux et agences de conservation de la biodiversité engagent d'importantes réformes à la suite d'enquêtes sur les impacts des aires protégées sur les droits humains dans le bassin du Congo

2023

À la suite d'alertes émises par ForestLink, le Pérou saisit et détruit pour 14 millions de livres sterling d'équipements liés à l'exploitation minière illégale à Madre de Dios

2025

La RDC crée le Couloir Vert, la plus vaste réserve de forêt tropicale au monde, avec des protections clés pour les communautés forestières, les forêts primaires et les tourbières

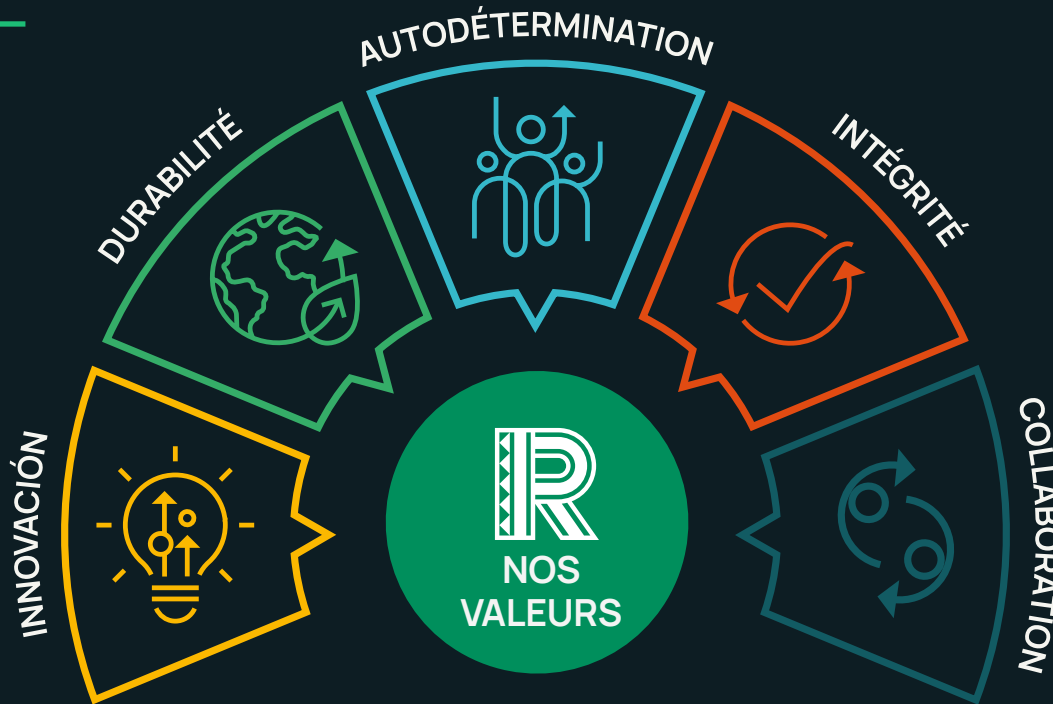
06

Nos atouts



07

Nos valeurs



Autodétermination

L'autodétermination est un droit humain fondamental. La sécurité foncière et la participation citoyenne en constituent des piliers essentiels : elles permettent aux communautés de gouverner leurs territoires, de préserver leur identité culturelle et de choisir librement leur avenir.

Durabilité

Apporter un soutien plus direct et plus solide aux communautés et à la société civile est le moyen le plus efficace, durable et équitable de protéger les forêts tropicales et les fonctions vitales qu'elles remplissent. La durabilité suppose aussi cohérence et exemplarité dans nos propres pratiques : nous devons incarner les principes que nous défendons.

Intégrité

L'intégrité est au cœur de la confiance qui fonde nos relations et nos actions. Elle guide notre contribution à un monde plus juste. Promouvoir la transparence et la redevabilité est indispensable à une gouvernance forestière efficace et au plein respect des droits humains.

Collaboration

Bâtir un monde plus équitable exige davantage que l'addition d'efforts isolés. Un changement durable repose sur des partenariats solides et transformateurs, y compris avec des acteurs au-delà de notre sphère immédiate, qui partagent nos valeurs et notre vision.

Innovation

L'innovation est un levier clé pour transformer les rapports de pouvoir et réorienter les systèmes afin qu'ils répondent réellement aux besoins des communautés forestières. Dans un monde toujours plus interconnecté, la technologie – surtout lorsqu'elle s'appuie sur des approches participatives – peut rapprocher les populations marginalisées des espaces de décision qui influencent leur vie.



RAINFOREST FOUNDATION UK

Rainforest Foundation UK

Suite 201, Pill Box Studios, 115 Coventry Rd, Londres E2 6GG, Royaume-Uni

Tél : +44 (0) 20 7485 0193

E-mail: info@rainforestfoundationuk.org

www.rainforestfoundationuk.org

© Rainforest Foundation 2025 (Charité No. 1138287. Société enregistrée No. 7391285)